

Image not found or type unknown



Titre vie privée familiale

Par **On**, le **21/10/2021** à **22:34**

Bonjour,

J'ai un complément de dossier à faire pour une demande de titre de séjour vie privée familiale : fournir un an de preuves de vie commune. Sachant que j'ai les relevés de comptes de nous deux où y a toute les courses qu'on avait faites ensemble depuis un an, et des déclarations sur l'honneur des parents de ma compagne, + l'assurance d'habitation.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **22/10/2021** à **07:26**

Bonjour,

Pas de question posée, pas de réponse à attendre. Merci.